



Ma femme demande le divorce

Par mayalabeille, le 09/03/2008 à 09:01

bonjour,

je suis un jeune étudiant Algérien en biologie, je me suis marié avec une jeune fille "cousine" d'une nationalité française, j'ai pu obtenir un visa de regroupement familial suivant l'acte de mariage établi en algérie et le livret de famille délivré en france, mais malheureusement quand je rejoint ma femme en france elle me dit qu'elle ne veut plus de ce mariage , je suis retourné en algérie avant même de procéder à la réglementation de mes papiers, j'ai su après qu'elle a pu bénéficier d'un logement au nom de notre mariage.

maintenant elle me demande de signer un papier disant que c'est moi qui veut divorcer est ce juste? puis réclamer des dommages et interets ou pas? j'essaye de renouer notre couple ai-je raison de le faire ou pas?

ma=erci de bien vouloir me répondre, vos moindres conseils peuvent m'être utiles, je suis perdu je ne sais quoi faire?

mes salutations à toute l'équipe